

**ÉLÉMENTS DE LA
GRAMMAIRE LATINE À
L'USAGE DES COLLÈGES**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649638321

Éléments de la Grammaire Latine à L'usage des Collèges by Charles François Lhomond

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

CHARLES FRANÇOIS LHOMOND

**ÉLÉMENTS DE LA
GRAMMAIRE LATINE À
L'USAGE DES COLLÈGES**

ÉLÉMENTS
DE LA
GRAMMAIRE
LATINE

A L'USAGE DES COLLÈGES

PAR LHOMOND

Professeur émérite de l'Université de Paris

NOUVELLE ÉDITION

TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—
1868

PRÉFACE.

Cette Grammaire est divisée en trois parties. La première contient les éléments de la langue latine, à l'usage des commençants. On s'est proposé d'écarter de ces commencements tout ce qui pourrait embarrasser ou rebuter les enfants.

1° Pour ôter tout embarras, l'on n'y parle point d'abord des noms irréguliers, ni d'aucune exception ; on suppose que la marche de la langue est parfaitement régulière : c'est sur ce plan que l'on a rédigé la table des déclinaisons et des conjugaisons. Cependant, comme il y a des exceptions qu'il faut que l'enfant connaisse, on a mis à la fin, sous le titre de *Supplément*, toutes les irrégularités qui se trouvent, soit dans les noms, soit dans les verbes, etc. Il n'y a alors nul inconvénient à les lui présenter.

2° Pour faire sentir à l'enfant l'usage des premières leçons, et dissiper l'ennui qui les accompagne, l'on a mis à la fin de chaque espèce de mots la règle générale de syntaxe qui la concerne : ainsi, après qu'il a décliné des noms, on lui apprend que, pour joindre ensemble deux noms, l'on met en français le mot *de* entre les deux noms, et qu'en latin on met le second au génitif. Par ce moyen l'on peut, au bout de quelques jours, lui donner pour devoir, *flos*

horti, pedum pastoris, odor rosæ, etc., à traduire en français, et ce sera une petite version, ou bien *le fruit de l'arbre, le palais du roi, la lumière du soleil, etc.*, à mettre en latin, et ce sera un petit thème. L'enfant en sait assez pour faire ces deux petites opérations, qui concourent également à graver la règle dans sa mémoire, et qui ne peuvent manquer de le flatter agréablement par la pensée qu'il est déjà capable d'opérer dans une langue qu'il ne connaissait pas encore peu de jours auparavant. De même, après qu'il a décliné des adjectifs, on lui dit que, pour joindre un adjectif avec un nom, on donne à cet adjectif le même genre, le même nombre et le même cas que ceux du nom : ce qui le met en état de traduire en français ces petites phrases : *rosâ pulchra, pater bonus, exemplum egregium, etc.* ; ou de mettre en latin celles-ci : *la bonne mère, le beau jardin, le temple magnifique, etc.* On ajoute aussi la règle générale des pronoms à l'article des pronoms, la règle générale des verbes à la fin des conjugaisons, etc. etc. Cette manière de présenter séparément les premiers procédés de la langue, a encore cet avantage, qu'elle les grave plus nettement et plus distinctement dans l'esprit des enfants.

La seconde partie contient la *Syntaxe*, et la troisième renferme ce que l'on appelle la *Méthode*.

J'ai essayé de mettre dans ces deux parties plus d'ordre, et surtout plus de clarté, en divisant les règles composées, pour ne pas présenter trop d'objets à la fois ; en plaçant chaque règle

PRÉFACE.

dans le lieu où l'enfant a déjà acquis les connaissances nécessaires pour la comprendre ; en indiquant, par une version littérale, les tours étrangers à notre langue, etc. etc. etc.

Les règles qui guident dans l'étude du latin, sont de deux espèces. Les premières conviennent à cette langue considérée en elle-même et sans aucun rapport à toute autre langue : telles sont celles que Cicéron eût données à son fils. Il ne lui aurait parlé que de la phrase latine, et nullement des locutions françaises, qui n'existaient pas alors. Cette première espèce de règles est l'objet de ce qu'on appelle *Syntaxe Latine*, qui doit contenir les règles de la langue latine, abstraction faite de toute autre langue.

Mais il y a des règles d'une autre espèce à apprendre. Elles sont fondées sur la différence que l'on remarque entre le latin et une autre langue à laquelle on le compare, le français, par exemple : telles sont les règles qui concernent notre conjonction *que*, notre pronom indéfini *on*, etc. Ces dernières règles sont la matière de ce qu'on appelle *Méthode Latine*, qui ne doit être qu'un recueil des principales différences qui se trouvent entre ces deux langues.

Il suit de là que la *Syntaxe Latine* doit être la même en tout pays, au lieu que la *Méthode Latine* est différente en différents pays où l'on parle un idiome particulier. La *Méthode Latine*, en France, doit contenir les différences que l'on remarque entre le français et le latin ; en Allemagne, la *Méthode Latine* indiquerait celles qui se trouvent entre le latin et l'allemand, etc.

En suivant cet ordre, les gallicismes ne devraient pas être placés dans la Syntaxe ; mais, comme il arrive souvent qu'ils ont un rapport marqué avec certaines règles de la Syntaxe, j'en ai rapproché quelques-uns de ces règles, pour faire mieux sentir le rapport. En général, j'ai cherché l'ordre et la clarté, mais j'ai cru qu'au besoin je devais préférer la clarté à l'ordre : c'est la raison de quelques déplacements que l'on pourra remarquer.

On ne trouvera qu'un seul changement dans les termes de grammaire : c'est qu'au lieu du mot *substantif*, que les enfants n'entendent point, j'ai toujours employé celui de *nom*, dont le sens est clair. Du reste, j'ai respecté le langage reçu : ainsi, j'ai dit le *Nominatif du Verbe*, au lieu de *Sujet du Verbe*, parce que le nominatif ayant une terminaison propre, les enfants le connaissent, pour ainsi dire, de vue, au lieu que le mot de *sujet* ne présente qu'une idée abstraite. J'ai même employé l'expression de *Nominatif français*, quoique notre langue n'ait point de cas, parce que le rapport particulier, dont le nominatif est le signe, est commun à toutes les langues.

Est-il besoin d'avertir que les règles contenues dans cet ouvrage sont établies sur l'usage le plus fréquent des auteurs ? Je sais qu'ils s'en écartent quelquefois ; mais le dire à des enfants, ce serait les jeter dans l'incertitude, et mettre de la confusion dans leurs idées. J'ai choisi les exemples les plus courts, afin de ne point partager l'attention de l'enfant, et de fixer ses yeux

et son esprit uniquement sur le mot qui est l'objet de la règle.

Au surplus, le meilleur livre élémentaire, c'est la voix du maître, qui varie ses leçons et la manière de les présenter, selon les besoins de ceux à qui il parle : rien ne peut tenir lieu de ce secours. Prétendre qu'un livre muet puisse le remplacer, c'est une pure charlatanerie.

Je connais les nouveaux plans de Grammaire que l'on propose depuis quelques années, les reproches que l'on fait à la méthode vulgaire, et les déclamations peu mesurées que l'on se permet contre ceux qui la suivent. A tout cela je n'ai qu'un mot à répondre : *La métaphysique ne convient point aux enfants.* Quels sont en effet les principes que nous offrent ces nouveaux plans ? Les voici fidèlement transcrits : *Les Noms sont des mots qui expriment déterminément les êtres, en les désignant par l'idée de leur nature.* Gramm. Gén., tome I, page 235. *Les Adjectifs sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les déterminant par une idée précise, mais accidentelle à la nature commune, déterminément énoncée par les noms appellatifs auxquels on les joint.* *Les Pronoms sont des mots qui présentent à l'esprit des êtres déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de la parole.* *Les Verbes sont des mots qui expriment des êtres indéterminés, en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle, avec la relation à un attribut, etc. etc.* Les autres nouvelles Grammaires, même celles que l'on nomme *élémentaires*, sont

sur le même ton ; et les autres s'appuient de l'autorité de celles-là.

De bonne foi , est-ce là le langage qu'il faut parler aux enfants ? Sont-ils en état de l'entendre ? Nos règles , dit-on , n'éclairent pas l'esprit : je laisse au public à juger si celles que l'on y substitue sont beaucoup plus lumineuses. Si nos règles n'éclairent pas les enfants , du moins elles les guident ; à cet âge , on est bien plus capable d'être guidé que d'être éclairé dans ces sortes de matières. On peut se proposer deux choses dans l'étude d'une langue : 1° de connaître l'usage , ce qui se réduit à ce fait : *Voilà comme on s'exprimait chez tel peuple* ; 2° de connaître la raison de cet usage. La première connaissance , celle du fait , suffit pour entendre les auteurs , et elle est certainement la seule qui convienne à la faible intelligence des enfants. C'est cette connaissance du fait que donnent nos livres élémentaires : toutes les règles qu'ils contiennent se réduisent à indiquer , sur chaque espèce de mots , sur chaque tour de phrase , la manière dont les Latins s'exprimaient.
